

18 LES TOITS DE BOIS

Déjà décrites en Gaule par Vitruve, d'usage courant jusqu'au XIX^e siècle, couvrant la cathédrale de Toul au XVII^e siècle, encore utilisées en hameaux d'estives après la seconde guerre mondiale dans les vallées béarnaises de Barétous et d'Ossau, les essentes de bois sont devenues rares et ne se trouvent plus guère qu'en montagne, ou en des lieux exceptionnels tels que les Landes et la Mayenne. Elles ont pour vertu d'être légères et d'exiger une matière première facile à mettre en œuvre. Ces qualités entraînaient le bois à servir de couverture aux moulins à vent. Il s'utilisait également sur les pans de bois orientés aux vents dominants, donc aux pluies. On trouve de nombreuses traces de ces essies sur des maisons en pan de bois champenoises et il est vraisemblable que le recours à l'écaille de bois, en couverture ou en plan vertical, fut bien plus large qu'il ne le paraît aujourd'hui.

La tuile de bois possédait l'avantage d'être auto-productible par l'usager pendant les temps morts d'hiver. C'est sur les Alpes qu'elle a le plus abondamment subsisté au point qu'elle reste très courante, dans les Bornes, par exemple; mais le retour aux valeurs de traditions ne s'étant pas encore accompli dans ces régions, elle se voit aujourd'hui presque systématiquement remplacée par la tôle ondulée, ce qui est le cas en Ubaye. Grâce à la disponibilité en matière première, il serait, le moment venu, facile de revenir aux sources. Dans les Hautes-Alpes, le Service Départemental d'Architecture essaie ainsi de développer la pose de bardeaux de mélèze dans la vallée de la Clarée et sur la commune de Saint-Véran.

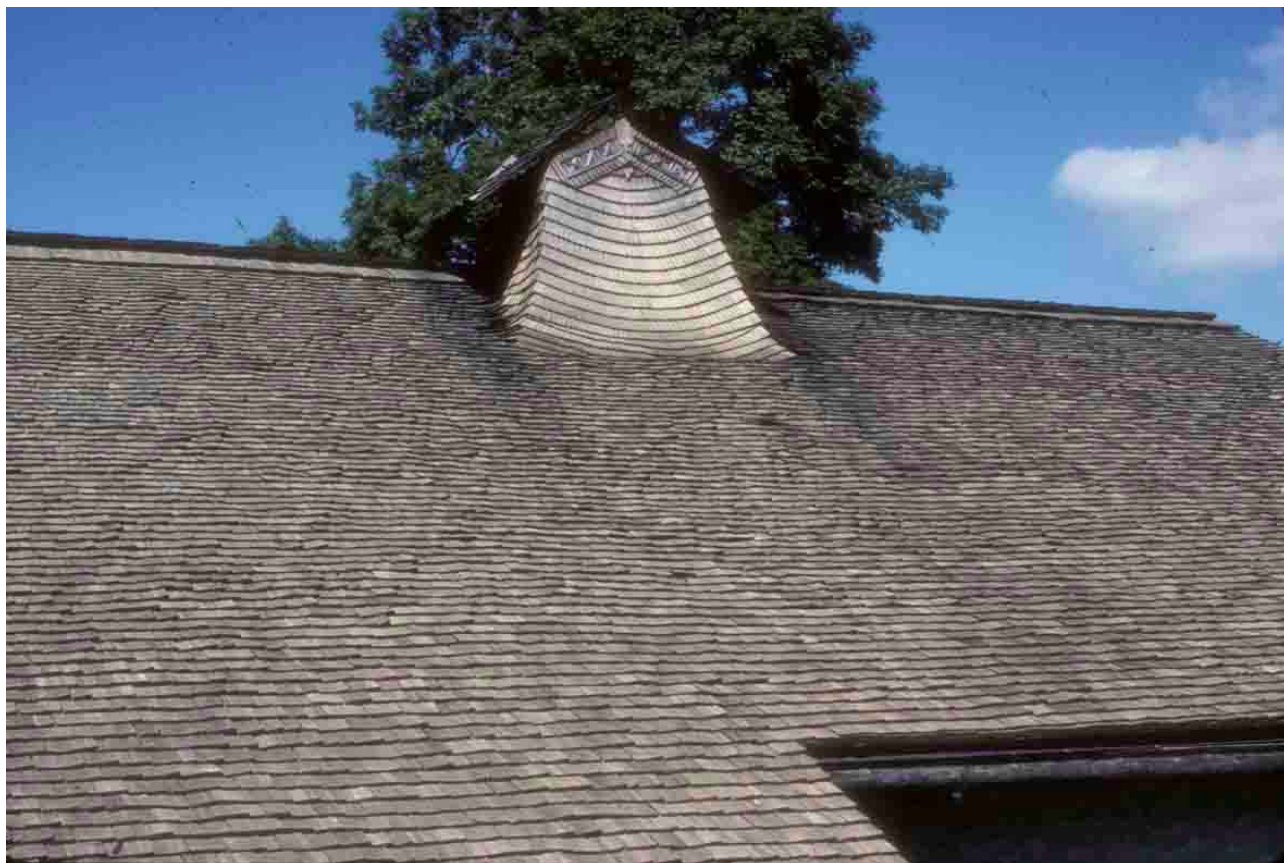


Castelnaud-Montratier (Lot), 1993, toit de bois pivotant de moulin.

Appelé localement essente, essi, ancelle, tavaillon, tavillon, le bardeau se présente sous forme de planchette dont les dimensions varient entre 30 à 35 cm de longueur, 6 à 12 cm de largeur et 2 à 4 mm pour l'extrémité supérieure, 12 à 25 mm pour l'extrémité inférieure, pour un poids de 30 kg au m². Ces valeurs moyennes n'interdisent pas des dimensions plus locales. Le bois d'œuvre des bardeaux s'adapte aux essences dominantes de chaque région, mélèze dans les Alpes, épicéa dans le Jura, châtaignier en Creuse, en Corrèze ou dans la Mayenne, pin maritime dans les Landes.

Dans les Vosges, les bardeaux d'épicéa et de chêne étaient refendus à droit de fil et séchés trois ans par flottage. Les essains de sapin et d'épicéa ne sont plus guère utilisés qu'en habillage de pignon sous forme de ramées, après qu'ils aient remplacé le chêne au XIX^e siècle. On en trouvait dans tout le département, principalement sur Saint-Dié, Bruyères, Epinal. Le bulbe de Remiremont a justement été refait en chêne, l'essain ayant cette propriété de pouvoir recouvrir des surplombs en raison de son faible poids.

A la fin du XIX^e siècle, quelques 600 maisons étaient chaque année couvertes ou bardées de tavaillons, en Franche-Comté. La limite occidentale du toit de bois s'établissait sur une ligne allant de Nozeray à Saint-Romain. Il couvrait dans le Haut-Doubs des toits de 26 à 35°, sous forme de tavillons posés avec un pureau au cinquième. Dans le Jura, le bardeau de bois résineux est encore ouvragé en bardage de pignons et subsiste plus rarement en toiture. Il reste un producteur de tavaillon en épicéa à la Chapelle-des-Bois (Doubs), dont les produits sont éclatés sur deux faces et autorisent un recouvrement latéral en largeur à la pose. Ce matériau noble, bon isolant, se pose en tout climat et joue d'un atout esthétique et d'une facilité d'intégration parfaite aux sites. Il fait 33 cm de longueur pour une largeur variable de 9 à 14 cm, et une épaisseur en bout épais de 8 mm. Coupé entre 800 et 1 000 mètres, de préférence en période de « lune dure », en automne, il est conditionné en paquets de 100 tavaillons assurant 1 m² de couverture ou de bardage.



Chez Buffard, Maison Michaut (Doubs), 2010, reconstitution d'un toit d'essies, dans le cadre d'un écomusée.



Les essies servaient également à protéger les pignons exposés.



Le bois grisonne par oxydation à l'air.

DANS LES ALPES

Petit bardeau d'épicéa au nord et grand bardeau de mélèze au sud, les couvertures en bois font une certaine résistance, malgré la fragilité et la longévité relativement faible du matériau. Il est par contre facile et pratiquement gratuit à produire, à la portée de tout propriétaire.

Situation générale. Le petit bardeau d'épicéa est présent dans les départements de la Savoie et de la Haute-Savoie ; le grand bardeau de mélèze dans ceux des Hautes-Alpes et des Alpes-de-Haute-Provence.



Chenaillon (Haute-Savoie), 1987, ces longues perches permettaient de maintenir la neige sur les toits, dont elle assurait l'isolation.

Le petit bardeau d'épicéa

Dans les Alpes du nord où les toits ne dépassent pas 20 à 30° d'inclinaison, les bardeaux d'épicéa ou de sapin ont au plus 20 à 45 cm de long pour 10 à 15 de largeur et 1 à 2 d'épaisseur. Ils sont cloués sur un voligeage de planches à peine équarries ou sur chevrons rapprochés. Ils sont obtenus par fendage, de façon à préserver le fil du bois, ce qui retarde le pourrissement. Une épaisseur commune de trois bardeaux implique un pureau au tiers et l'ensemble de la couverture est maintenu par des perches calées avec des pierres qui servent également à maintenir la neige..

Carte 81 (1983/1984)

Plis 8, 9, 10 (Alpes-de-Haute-Provence et Alpes-Maritimes)

D 64, bois jusqu'à Saint-Sauveur-sur-Tinée, puis retour de la tuile mécanique.

La pose

Le tavaillon en épicéa de la Chapelle-des-Bois (Doubs), expose un pureau de 11 cm et un recouvrement latéral de 3 à 4 cm pour les façades. En toiture, le pureau est de 8 cm et le recouvrement latéral de moitié. La pente du toit ne doit pas être inférieure à 40°, en dessous, une étanchéité supplémentaire doit être mise en place.

Le fâitage

Au Grand Bornand, le fâitage est constitué de six épaisseurs de tavaillons maintenus par une perche.



Saint-Sauveur, une couverture passablement désordonnée.



Chenailon (Haute-Savoie), 1987. chalet accompagné de son « trésor », un petit bâtiment servant à garder les denrées précieuses, les papiers de famille ...



Le Bouchet (Haute-Savoie), 1987, cheminée, perches et pierres : ce toit est parfaitement équipé.



La Clusaz (Haute-Savoie), 2001, toit récemment restaurée. La petite cheminée, à l'avant droite, camoufle un tuyau d'aération disgracieux.



Le grand bardeau de mélèze

En moyenne montagne, les couvertures de bois sont surtout faites d'anselles, d'essendoles, planchettes de mélèze de quatre-vingt centimètres à deux mètres de longueur, posées sur un couchis de chablis refendus, avec un pureau au tiers. Ces matériaux correspondent, dans les Alpes du sud, à des pentes de 45 à 48°; et dans le Queyras, de 30°. Destinées à conserver la neige comme isolant, ces toitures sont munies de lattes garde-neige.



Saint-Paul (Alpes-de-Haute-Provence), 1994.

La pose

Le mélèze de la vallée de l'Ubaye se choisit dans un bois ayant poussé en forêt dense. Les planches sont rainurées l'hiver, au bord de chaque longueur, pour canaliser l'eau de pluie. On peut procéder à un séchage naturel pendant deux ou trois ans avant de raboter des planches ou choisir de mettre en œuvre le bois vert, à cause de la grande dureté qu'il prend au séchage. Les chevrons sont espacés d'un mètre environ et la pose s'accomplit sur des lambourdes parallèles à l'égout, sur lesquelles sont cloués les bardeaux, joints croisés. Le recouvrement s'exécute en deux épaisseurs, avec un pureau allant des deux tiers à la moitié de la longueur. Il est recommandé de ne pas serrer les bardeaux mais de prévoir un centimètre d'écart pour permettre l'aération et le travail du bois.

Le faîtage

En vallée d'Ubaye :
faîtage en lignolet,
avec un débordement
de 15 à 25 cm du
versant faisant face au
vent dominant. Une
latte peut être clouée à
la jonction des deux
versants.

*Saint-Paul (Alpes-de-
Haute-Provence),
1994.*



L'égout

En vallée d'Ubaye, la rive de gouttereau est généralement très saillante. Conduite par la toiture, l'eau s'évacue dans une gouttière de bois creusée dans un demi-tronc d'arbre, tenue par des crochets de bois cloués sur les côtés des chevrons. Le travail débute par l'installation d'un bardeau de démarrage coupé à la moitié de sa longueur, sur lequel est posé un bardeau entier pour permettre la double superposition. Départ en joints croisés.

La rive

En vallée d'Ubaye : débord d'une cinquantaine de centimètres et mise en place, en alternance, d'un bardeau entier et d'un demi-bardeau.

Saint-Paul (Alpes-de-Haute-Provence), 1994.



L'arêtier

En vallée d'Ubaye, l'arêtier en lignolet est orienté selon les vents dominants : par exemple, recouvrement du versant soumis à ces vents sur les planches de croupe, mais débordement des planches de croupe de l'autre extrémité, sur le second versant de la toiture.



Saint-Paul (Alpes-de-Haute-Provence), 1994.



Saint-Paul (Alpes-de-Haute-Provence), 1994.



Reillac (Hautes-Alpes), 1987.



Molinès-en-Queyras (Hautes-Alpes), 2000.



Molinès-en-Queyras (Hautes-Alpes), 2000.

Méloans (Alpes-de-Haute-Provence), 1994. Toiture de réfection récente.



Ci-contre et ci-dessous, Col d'Allos (Alpes-de-Haute-Provence), 1994.



EN MAYENNE

Le bardeau de châtaignier

Hors montagne, le bardeau de châtaignier fut répandu en de très nombreuses régions et départements tels que la Corse où il se présentait en scandules faites de sections de troncs refendues pour obtenir des planchettes de 70 à 80 cm de largeur. Fréquent dans le nord-ouest du département de la Mayenne, il était extrait du cœur du bois et prenait en vieillissant des teintes verdâtres et brunâtres. On le fixait en partie supérieure par deux clous en acier galvanisé, acier inoxydable ou en cuivre, sur un lit de planches constituées par des voliges, posées sur les chevrons.



Montenay (Mayenne), 1994, grange restaurée en bardeaux de châtaignier.

Le bardeau de châtaignier reste présent en Limousin où de nombreux clochers d'églises en sont couverts. Seul producteur en France, l'entreprise creusoise Richard exploite une châtaigneraie dont les arbres sont abattus lorsqu'ils ont atteint 25 ans d'âge, avec un diamètre de 12 cm environ. Les grumes sont débitées en billots d'une trentaine de centimètres, fendus à la main pour produire de 5 à 6 bardeaux chacun. Des avant-trous sont percés pour parer à l'éclatement du bardeau. Il est préférable d'utiliser des clous de cuivre ou galvanisés, ou des agrafes inoxydables. On compte environ de 100 à 120 bardeaux au mètre carré. Leur longévité est réputée être d'une centaine d'années.

La pose

Le châtaignier de Mayenne s'utilise sous forme d'écailles ayant la dimension de tuiles plates. On doit compter 32 000 bardeaux pour quelques 260 m² de toiture. La pose peut nécessiter une sous-toiture, en volige ou panneau. Le lattage traditionnel se réalise par chevillage sur lattes fendues.

Le recouvrement procède par joints croisés avec pureau d'un tiers. Il est prudent de prévoir un percement d'avant-trous pour que le clou ne fende pas le bardeau. Les pointes galvanisées en inox, en laiton ou cuivre, à pointe fine, sont préférables sur les versants exposés aux vents dominants. Pour les autres, la fixation peut se faire par accroche au bord supérieur du liteau à l'aide d'un clou jouant le rôle d'ergot.



Saint-Ouen-les-Toits (Mayenne), 1994, faîtage en lignolet, avec recouvrement par le versant exposé aux vents dominants.

Le faîtage

Le bardeau de châtaignier de Mayenne s'accorde avec un faîtage en lignolet, avec un débordement de 5 à 7 cm des bardeaux placés face au vent dominant. Ils sont retenus sur chanlatte de faîtage avec doublement des bardeaux de faîtage.



Montenay (Mayenne), 1994, faîtage en lignolet.

L'égout

La rive d'égout s'applique sur une double planche de rive fixée en extrémité de chevron. Elle nécessite la mise en place d'un premier bardeau saillant du chevron, coupé d'un quart de sa longueur, clou, sur la première planche et reposant en son extrémité sur le bord inférieur de la seconde. Ce bardeau tronqué est recouvert par un bardeau entier, fixé sur l'extrémité supérieure de la seconde planche de rive. Ensuite, le recouvrement se poursuit au tiers de pureau.

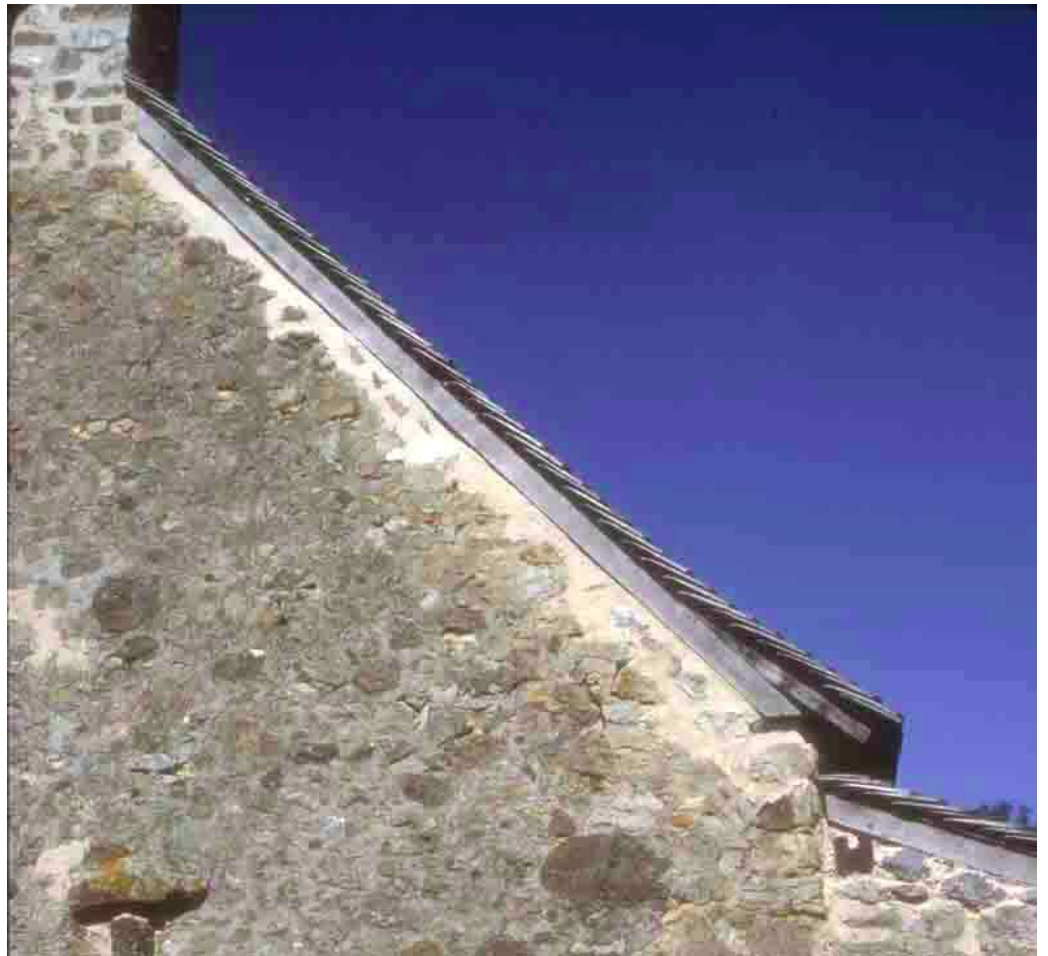


Montenay (Mayenne), 1994.

La rive

Rangs alternés d'un bardeau et d'un demi-bardeau, et habillage latéral possible du chevron de rive.

*Saint-Ouen-des-Toits
(Mayenne), 1994.*



L'arêtier

Les arêtes sont constituées de bardeaux à bord biseauté venant se recouvrir, avec mise en place de feutre bitumé pour parfaire l'étanchéité.

La noue

Noue ouverte en rigole avec bardeaux taillés en biseau, dégageant un rigole métallique.



Saint-Ouen-des-Toits (Mayenne), 1994. Maison de Jean Chouan.

